



**Direction de la Voirie et des Déplacements**

**2022 DVD 105 : Soutien aux associations vélo : subventions de fonctionnement à 15 associations (montants 171 000€) et conventions associées**

## **PROJET DE DELIBERATION**

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Mes chers collègues,

Le Plan Vélo 2021 – 2026, présenté en séance du Conseil de Paris de novembre 2021, vise à faire de Paris une ville 100% cyclable. Cela passe par des aménagements permettant de se déplacer partout et en toute sécurité, avec un maillage continu, y compris à l'échelle métropolitaine. Cela passe aussi par l'accompagnement de la pratique et le développement de services pour les cyclistes. L'apprentissage doit être possible pour ceux qui ne savent pas faire du vélo ou ont besoin d'accompagnement pour pratiquer en milieu urbain dense, en bénéficiant de séances de « remises en selle ». Il s'agit également d'offrir la possibilité d'acquérir des notions de mécanique leur permettant d'être autonomes, à moindre frais, dans leurs déplacements. C'est un des axes forts du Plan Vélo que de développer cette « culture vélo » sur tout le territoire parisien et pour tous les publics.

Il vous est aujourd'hui proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement à quinze associations parisiennes mobilisées autour de l'apprentissage du vélo, de la réparation et de l'entretien des cycles en autonomie, et plus globalement, autour de la promotion et de l'aide à l'utilisation du vélo en ville. Ces associations participent toutes aux objectifs du Plan Vélo, en encourageant par leurs actions quotidiennes la pratique et l'autonomie des cyclistes dans leurs déplacements.

Une attention particulière est portée aux Quartiers Politique de la Ville (QPV), puisque douze des quinze actions qui vous sont présentées aujourd'hui s'inscrivent dans ces territoires.

#### **Animation Insertion et Culture Vélo (AICV)**

Implantée dans le 19<sup>e</sup> arrondissement depuis 1995, l'association est l'une des premières vélo-écoles de Paris, à destination des adultes et des enfants. Dans le cadre du développement de ses activités, en partie en QPV, et face à une demande croissante,

l'association souhaite poursuivre ces programmes de formations et d'apprentissage, articulés autour de trois modules : l'initiation, le perfectionnement et la circulation en ville, ce fonctionnement permettant à chacun de débiter les séances correspondant à leurs niveaux et de progresser à leurs rythmes.

Montant de la subvention proposée : 18 000 € en fonctionnement

### **Cocyclette**

L'association a pour objet d'inciter les citoyens à transformer leurs habitudes de mobilité du quotidien vers des mobilités actives. Elle propose notamment des balades urbaines guidées thématiques, des cours théoriques sur les piliers de la pratique du vélo ou des parcours pédagogiques de remise en selle, notamment à destination des néo-cyclistes. La Cocyclette souhaite en 2022 poursuivre ces projets, en proposant des actions pédagogiques et pratiques, apportant aux bénéficiaires un cadre théorique plus approfondi.

Montant de la subvention proposée : 3 000 € en fonctionnement

### **Rosa-Parks Paris**

L'association anime et gère le centre social et culturel situé porte d'Aubervilliers, Paris 19<sup>e</sup>, en QPV. Elle souhaite continuer à développer son action visant à contribuer à l'émancipation des femmes par l'apprentissage du vélo et à l'équité de genre dans l'occupation de l'espace public cycliste. Cette forte demande est aujourd'hui plébiscitée par de nombreuses femmes de 35 à 70 ans fréquentant le centre social. Après avoir appris à faire du vélo lors d'ateliers, des sorties sont organisées pour acquérir de l'assurance et pour valoriser le quartier.

Montant de la subvention proposée : 1 000 € en fonctionnement

### **La Petite Rockette**

L'association anime un local dédié à la mécanique vélo dans un QPV du 11<sup>e</sup> arrondissement, qui promeut la bicyclette comme mode de déplacement, le réemploi et l'apprentissage de l'autonomie à vélo. Elle propose la collecte et la revalorisation de vélos usagés et des ateliers participatifs d'apprentissage et de réparation. Des stages d'apprentissage, à destination des adultes et des enfants, sont également proposés.

Montant de la subvention proposée : 18 000 € en fonctionnement

### **Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB)**

Créée en 1974, l'association est la première association cycliste francilienne. Elle a pour but de faire prendre conscience de l'intérêt que revêt l'usage de la bicyclette, tant pour les déplacements que pour les loisirs. L'association a, à l'égard des cyclistes et des non-cyclistes, un rôle d'éducation et de conseil dans divers domaines : sécurité et prévention des accidents, recherche et préconisation des meilleurs équipements et aménagements, mécanique du vélo, assistance juridique, etc... MDB souhaite poursuivre ses projets en 2022 : accueil des cyclistes à la Maison du vélo tout au long de l'année ; bourses aux vélos ; marquage Bicycode et conseils pour lutter contre le vol ; animations pour favoriser la pratique auprès des adultes ; sensibilisation aux enjeux de sécurité routière en partenariat avec de la Ville de Paris et la Préfecture de Police ; cours de vélo école dans le 17<sup>e</sup> ; etc.

Montant de la subvention proposée : 28 000 € en fonctionnement

### **Régie de Quartier du 19<sup>e</sup>**

La Régie de Quartier du 19<sup>ème</sup> a démarré un projet de vélo école pour des femmes adultes, en réponse à un besoin constaté et exprimé par les adhérentes. Forte du succès de cette démarche, l'association souhaite amplifier ses projets en 2022, en organisant des sessions d'apprentissage, des stages durant les vacances scolaires et des sessions de vélo parents-enfants.

Montant de la subvention proposée : 1 000 € en fonctionnement

### **La Maison du Canal**

Régie de Quartier du 10<sup>e</sup> a, la Maison du Canal propose des ateliers visant à se former ou à se perfectionner à la pratique du vélo, à sécuriser ses déplacements ou à se remettre en selle. Elle récupère également des vélos non utilisés, qui sont ensuite remis à disposition après contrôle. L'association souhaite mettre en place de nouveaux ateliers, poursuivre les actions de réemploi et, permettre aux bénéficiaires d'acquérir des bases dans l'entretien de leurs vélos et organiser des événements et sorties collectives les mettant en situation.

Montant de la subvention proposée : 3 000 € en fonctionnement

### **Accueil Goutte d'Or**

L'association a pour objet de promouvoir, favoriser et harmoniser toutes les initiatives permettant de répondre aux multiples exigences de justice et de solidarité au sein du quartier de la Goutte d'Or. Suite à la très forte sollicitation des habitants désireux d'apprendre à se déplacer à vélo, elle met en place des groupes d'apprentissage.

Montant de la subvention proposée : 6 000 € en fonctionnement

### **Études et Chantiers – Solicycle**

Association d'éducation populaire de l'Économie Sociale et Solidaire, elle anime 7 ateliers vélo solidaires SoliCycle en région francilienne, dont 3 à Paris. Pour renforcer le lien social dans les quartiers et permettre l'autonomisation des usagers dans leur pratique du vélo, notamment dans les QPV, l'association propose des ateliers d'autoréparation. Face à la demande croissante, l'association souhaite embaucher un salarié permanent en charge d'une mission de recrutement, d'animation et de formation des adhérents bénévoles, pour pouvoir ensuite proposer de nouveaux créneaux d'autoréparation. L'association sollicite également un soutien pour renforcer le rôle de sa vélo-école auprès d'un public adulte.

Montant de la subvention proposée : 12 000 € en fonctionnement

### **RÉPAR, réseau des ateliers d'auto réparation solidaires**

Le RéPAR, qui fédère tous les ateliers d'autoréparations parisiens, a pour objet de promouvoir et valoriser leurs activités, de mutualiser les moyens de plusieurs associations et de favoriser l'échange de connaissance. Elle aide à la création et au développement de nouvelles associations dans une logique non-concurrentielle dans le but de favoriser un maillage territorial intelligent et respectueux des activités de chacun. L'association agit prioritairement dans les QPV. En 2022, le RéPAR sollicite le soutien de la ville pour permettre la consolidation des ateliers existants tout en poursuivant ce développement territorial. Pour ce faire, l'association continue d'accompagner les collectivités, de mutualiser de nombreuses formations à destination des bénévoles et des salariés. Elle souhaite également organiser 200 ateliers d'autoréparation en pied d'immeuble dans les QPV, en partenariat avec Paris Habitat.

Montant de la subvention proposée : 22 000 € en fonctionnement

### **Développement Animation Vélo Solidaire (DAVS) – Vélo-École Paris Sud**

L'association DAVS anime depuis juillet 2016 la Vélo-école Paris Sud. Elle accueille et accompagne des publics spécifiques qui, pour des raisons sociales et/ou culturelles, se trouvent éloignés de ce mode de déplacement. DAVS souhaite amplifier ses offres pour faire face à la croissance de la demande. Cette subvention lui permettra de pérenniser et développer les projets et les activités de sa vélo-école.

Montant de la subvention proposée : 18 000 € en fonctionnement

### **Cyclocube**

Installée dans les locaux « Les Cinq Toits » gérés par l'association Aurore dans le 15<sup>e</sup>, Cyclocube sollicite une subvention de fonctionnement pour poursuivre l'installation d'ateliers sur les sites des centres d'hébergement de cette association partenaire. Favorisant une mixité des publics, les ateliers sont ouverts aussi bien aux publics extérieurs (les habitants du quartier) qu'aux résidents des centres d'hébergement.

Montant de la subvention proposée : 9 000 € en fonctionnement

### **La Cyclofficine**

La Cyclofficine de Paris propose des ateliers d'autoréparation dans les QPV du 20<sup>e</sup>, dont le principal objet est de sensibiliser les citoyen.ne.s à l'usage quotidien du vélo en les accompagnant pour la réparation et l'entretien de leur vélo. En plus des permanences de ces ateliers, elle organise de nombreux ateliers hors les murs et organise une filière de réemploi.

Montant de la subvention proposée : 17 000 € en fonctionnement

### **Paillettes et Cambouis**

Créée en 2020, l'association poursuit ses objectifs de promotion active de l'usage du vélo et de l'apprentissage de la mécanique dans une démarche d'économie sociale et solidaire. Spécialisée dans les ateliers d'auto réparation de proximité, elle poursuit son développement en installant en 2022 ses activités dans un local de la RIVP, sis 1 rue Robert Blache / 6 rue du Terrage dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, à proximité immédiate du QPV de la Grange aux Belles. Elle prévoit d'embaucher un salarié équivalent temps plein pour animer les permanences, démarrer l'activité de réemploi ainsi que pour animer le bénévolat interne.

Montant de la subvention proposée : 6 000 € en fonctionnement

### **Le Petit Biclou**

Le Petit Biclou a pour objectif de créer et promouvoir une dynamique autour de l'utilisation du vélo dans le quartier Kellermann, QPV du 13<sup>e</sup>, et de faire acquérir à chacun.e la compétence et l'habitude de réparer son vélo, avec l'aide de bénévoles. Poursuivant son développement, elle s'installe en 2022 dans un local sis 16, rue de l'Interne Loeb, en QPV. L'association souhaite ainsi poursuivre son ancrage et développer son atelier d'autoréparation.

Montant de la subvention proposée : 9 000 € en fonctionnement

Je vous demande de m'autoriser à signer les conventions correspondantes avec ces 15 associations leur attribuant des subventions d'un montant total de 171 000 euros en fonctionnement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris